



Bordeaux, le 16 février 2015

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### GPSO : avis favorable de la commission d'enquête pour les aménagements ferroviaires au Sud de Bordeaux

Par arrêté du 25 août 2014, Michel DELPUECH, préfet de la Région Aquitaine, préfet de la Gironde a prescrit une enquête publique afin d'informer le public et de recueillir son avis sur le projet des aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux (AFSB), dans le cadre du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO).

Cette enquête publique s'est déroulée du 14 octobre au 8 décembre. La commission désignée par le Tribunal administratif de Bordeaux et chargée d'assurer le suivi de l'enquête vient de remettre son rapport au Préfet. Elle a émis, dans ses conclusions, un avis favorable :

- à la déclaration d'utilité publique des travaux sur le territoire des communes de Bègles, Villenave d'Ornon, Cadaujac et Saint-Médard d'Eyrans ;
- à la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme de la Communauté urbaine de Bordeaux (pour les communes de Bègles et Villenave d'Ornon), de Cadaujac et de Saint Médard d'Eyrans ;
- à la suppression des passages à niveau 9 à 14 sur les communes de Cadaujac et Saint-Médard d'Eyrans, sous réserve de la création d'un nouveau franchissement pour absorber une partie du trafic qui emprunte chaque jour les passages à niveau de Cadaujac.

Le préfet va désormais saisir les communes concernées, ainsi que Bordeaux Métropole pour leur demander de tenir ce rapport à la disposition du public et de se prononcer sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme (dans un délai de deux mois).

Il va simultanément saisir le maître d'ouvrage, SNCF Réseau (anciennement RFF), de la suite à réserver à la création d'un franchissement alternatif aux passages à niveau qu'il est proposé de supprimer.

L'instruction de la demande de déclaration d'utilité publique sera ensuite poursuivie par les services de l'Etat (la décision devant intervenir dans le délai d'un an après la clôture de l'enquête publique).

Le rapport est disponible dès à présent [sur le site internet des services de l'Etat en Gironde](#)

Le projet d'aménagements ferroviaires au Sud de Bordeaux comprend, sur un linéaire global de 12 km, la réalisation d'une voie supplémentaire depuis la gare de Bègles jusqu'au Sud de Saint Médard d'Eyrans, et de deux voies supplémentaires aux abords de la gare TER de Bègles et des haltes TER de Villenave d'Ornon, Cadaujac et Saint Médard d'Eyrans, ainsi que le réaménagement de cette gare et de ces trois haltes et la suppression de 6 passages à niveau. Portant sur l'amélioration des transports du quotidien, ce projet constitue avec le projet de lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax et les aménagements ferroviaires au nord de Toulouse, une des trois opérations de la première phase du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest.